

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION
LILLE. 104, rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Téléphone: 351-17
ROUBAIX: 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING: Téléphone: 9-85
3, rue Fidèle Lohoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLEME

UN SOIR... AVEC LES CHAUFFEURS DE TAXIS

III. - CEUX QU'ON ASSASSINA

L'HORRIBLE CRIME DE LEZENNES

Mon ami Jules «déposa» le couple à la porte d'un grand hôtel de Lille. Il était à 1 h. 30 du matin. Le chauffeur se livra, honnêtement, à un calcul compliqué et empocha deux cents francs, y compris un royal «pourboire» de cinquante francs. Jules ne me cacha pas sa satisfaction. Le client avait payé la célérité du taxi, la discrétion du chauffeur et notre silence — à cause de la «particulière», prononça Jules.

«Assistai, muet, à toute la scène. Nous avons poursuivi notre entretien, au café Herman, de la place Ribour.

Les inconnus «qu'ils» conduisent

Mon ami Jules tenait à terminer son dithyrambe éloges des chauffeurs de taxis, ses frères.

Je l'écoutai ravi: — Je disais dont à l'heure qu'il y a aussi les chauffeurs qu'on assassine. Tu rigoles? Ce n'est pas drôle. Il nous faut avoir du courage pour traîner couchés derrière nous des individus louches. Il en est que nous conduisons dans les quartiers excentriques où ils nous payent à boire et où on nous cherche «notre». Ils ne le portent pas marqué sur le front qu'ils sont quelquefois des repris de justice, des assassins. Et il ne sied pas de demander à nos clients leur casier judiciaire, pas vrai? Alors? — Oui, il arrive fréquemment qu'après un crime dit mystérieux, la police inter-

faire de Saverne, de la grève des mineurs du Pas-de-Calais, de la bande du Canal du Nord, de la catastrophe ferroviaire de Melun...

Ce soir là, une rencontre d'amoureux précéda le dernier voyage que devait faire un chauffeur de taxi lillois. Ils étaient trois chauffeurs réunis dans un café de la rue de Tournai, Gaston DELABARRE, chauffeur, lui aussi, entra suivi de près par son amie Germaine Decock. Vers trois heures du matin le couple rejoignit le taxi de Delabarre qui stationnait place de la Gare. Deux agents déambulaient. Ils s'aperçurent du manège mais ils eurent la discrétion de ne pas insister sur la grivoise supposition qu'ils se permirent de l'usage que Delabarre comptait faire de son taxi.

Une demi-heure après l'auto se mit en route et prit la direction de la rue du Vieux-Marché-au-Moutons. Les agents constatèrent que à l'intérieur du véhicule était vide, un homme avait pris place à côté du chauffeur Delabarre. C'était un voyage vers l'inconnu, que dis-je? vers la mort.

Le cadavre de G. Delabarre

Le lendemain, vers dix heures du matin, un relieur de fumer découvrit un cadavre le long de la route de Lille à Saint-Amand entre Lezennes et la batterie du Camp Français. C'était le cadavre du chauffeur de taxi Gaston Delabarre.



Fernand THÉRON, les assassins du chauffeur de taxi Gaston DELABARRE.



Clodomir FELISATI, les assassins du chauffeur de taxi Gaston DELABARRE.

roge des chauffeurs de taxi qui ont conduit sans le savoir, la nuit du crime, un individu soupçonné.

— Evidemment! Et cela jette le discredit sur la corporation tout entière.

— Affaire Rigaudin, affaire Philippe Daudet, affaire Ovaere et Kistienski...

— Quand je te disais que c'est «un métier de chien».

Dans un café «ouvert la nuit»...

Abordant le chapitre des crimes, je sentis que la nuit allait s'écouler lente et passionnante à l'évocation des plus retentissantes aventures au cours desquelles de malheureux chauffeurs avaient trouvé la mort.

Dans un café «ouvert la nuit» nous nous sommes finalement complu à faire passer, en imagination devant nos yeux, le film atroce de cette rétrospective des chauffeurs qui ont fait, certain soir, leur dernière course en bref, des histoires de ceux qu'on assassina.

Le 7 novembre 1913

C'est le plus ancien: 7 novembre 1913. C'est aussi le plus fertile en épisodes dramatiques.

Novembre 1913, c'était l'époque de l'af-

L'appareil policier et judiciaire intervint et ce fut le commencement de la fameuse affaire des bandits en auto, des émulés de Bonnot.

M. Gagebois, patron du chauffeur, évalué à 300 fr. la recette de la journée de son employé. L'auto 269 D-6 avait disparu mais elle fut retrouvée à Fleres-Breucq, sur le Nouveau Boulevard.

M. Testart, procureur de la République chargea de cette affaire le juge d'instruction Gobert. M. Gaehtlinger était commissaire central et M. Mathieu, chef de la Sûreté.

On crut tout d'abord à une «criminelle vendetta de fraudeurs» et les enquêtes suivirent vainement de fausses pistes pendant onze jours: piste de Williams, piste du «Parisien», etc. Il y eut de curieux témoignages, d'étranges conciliabules, des révélations terribles. Mais le temps passait et on inculpaît des gens à tort et à travers.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LA JOURNÉE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

M. LAMOUREUX remplace M. DALIMIER aux Colonies et il est remplacé au Ministère du Travail par M. FROT, auquel succède à la Marine Marchande, M. William BERTRAND, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur



M. LAMOUREUX, Ministre du Travail qui devient Ministre des Colonies.



M. FROT, Ministre de la Marine Marchande qui devient Ministre du Travail.



M. W. BERTRAND, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, qui devient Ministre de la Marine Marchande.

Les ministres se sont réunis mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. M. Camille Chautemps a mis le conseil au courant des incidents de l'affaire Stavisky et, indiqué qu'il accepterait la discussion immédiate des interpellations.

Le président du conseil a lu la lettre de démission de M. Dalimier, ministre des colonies, démission qui a été acceptée par le président de la République. M. Camille Chautemps a immédiatement soumis à la signature du président de la République les nominations de M. Lamoureux au ministère des colonies; de M. Frot, au ministère du travail et

de M. William-Bertrand, au ministère de la marine marchande.

Dans les circonstances présentes, le président du conseil a jugé nécessaire de faire vite et d'apporter au gouvernement le minimum de modifications. Les mutations qui se produisent s'expliquent d'ailleurs d'elles-mêmes. M. Lamoureux était déjà ministre des colonies dans le premier cabinet formé en 1930 par M. Camille Chautemps et active la présence de M. Dalimier n'aurait pas permis au président du conseil de lui confier ce poste dès la constitution du ministère.

Quant à M. Frot, on est unanime à reconnaître, dans les milieux parlementaires, qu'il avait parfaitement réussi dans la maison où il revient.

Enfin, pour la marine marchande, M. William-Bertrand était qualifié par la longue collaboration qu'il a apportée depuis seize ans à la commission de la marine marchande de la Chambre des députés, commission dont il est depuis longtemps vice-président.

Ajoutons que M. Camille Chautemps a décidé, dans un but de compression des services, de ne pas remplacer M. William-Bertrand au sous-secrétariat d'Etat de l'Intérieur.

M. Marcombes, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, a bien voulu assumer la charge de ce service supplémentaire.

M. Fernand BOUISSON réélu Président de la Chambre par 350 voix contre 332

M. GROUSSAU, DÉPUTÉ DU NORD, PRÉSIDENT D'ÂGE DE L'ASSEMBLÉE, A PRONONCÉ LE DISCOURS D'USAGE

MM. Maurice VINCENT et DESPREZ-POTIE, Députés du Nord, ont été élus Secrétaires

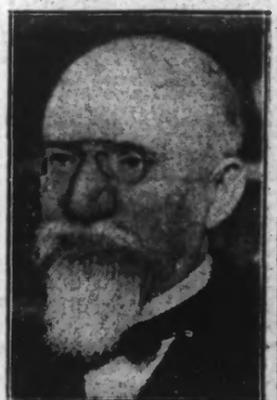
(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La Chambre est rentrée hier et a occupé sa première séance à élire le bureau de l'Assemblée.

Comme il était prévu, M. Fernand BOUISSON, dont l'autorité est reconnue par tous, a été facilement réélu président. Comme vice-présidents, MM. MONCELLE, YVON-DELBOS, de CHAMARD et Henry PATHÉ ont recueilli les suffrages de leurs collègues.

Les couleurs du Parlement n'ont pas présenté l'aspect de nouveauté qui régnait la veille. Les divers incidents de l'affaire Stavisky ont fait, évidemment, l'objet de la plupart des entretiens, mais les arguments échangés l'ont été sans passion et n'ont donné lieu à aucune notable controverse.

En ce qui concerne la séance de jeudi, au cours de laquelle doivent venir les



M. GROUSSAU, député du Nord, doyen d'âge de la Chambre qui a présidé la séance de rentrée.

Un service d'ordre particulièrement important a été discrètement organisé hier autour du Palais-Bourbon, pour réprimer éventuellement les manifestations annoncées le matin par certains journaux. Jusqu'à 15 heures 20, il n'y a pas un afflux extraordinaire de monde sur le Quai d'Orsay et seule la présence des reporters photographes, à la grille d'entrée de la Chambre, rappelle que c'est la rentrée du Parlement.

À l'intérieur, il n'y a qu'un petit nombre de personnes dans les tribunes publiques pour assister à l'ouverture de la nouvelle session.

Avant que le président d'âge ne fasse son entrée dans la salle, quelques députés seulement échangèrent leurs impressions au bas de la tribune.

M. GROUSSAU, député du Nord, doyen de la Chambre, en dépit de ses 83 ans, gravit rapidement les marches conduisant au fauteuil présidentiel et aussitôt les travées se garnissent de nombreux



M. Maurice VINCENT, Député du Nord qui a été élu secrétaire de la Chambre

interpellations relatives aux affaires des Bords de Bayonne et Stavisky, les avis demeurèrent très partagés. Le Gouvernement eut, trouve-t-on, en effet, d'une part, entre la droite qui, par l'intermédiaire de M. YBARNEGARAY, entend demander des explications au Gouvernement, tant en ce qui concerne l'imputé dont jouissait le célèbre escroc qu'en ce qui

l'absence de contrôle qui a permis l'opération des faux bons du Crédit Municipal de réusir et, d'autre part, entre le groupe socialiste qui posera des questions à peu près identiques, mais réclamera des sanctions contre les fonctionnaires dont les noms seront cités.

La situation paraissait donc, hier soir, assez embrouillée et l'avenir s'annonçait comme très obscur, sinon dangereux pour l'existence même du cabinet. Pourtant, d'ici jeudi après-midi, les esprits auront sans doute le temps de s'apaiser et de revenir au calme.

Le président du conseil, malgré les critiques qui visent de plus en plus les ministères précédents que le sien, continua imperturbable sa tâche. Il entend poursuivre la route qu'il s'est tracée, sans prêter attention aux critiques et demeure simplement préoccupé par le souci de frapper les coupables.

Répandant pourtant à une information visant M. Louis DUBOIS, l'un de ses ministres proches collaborateurs, M. Camille CHAUTEMPS a fait justice dans un court communiqué de l'accusation portée.

Ajoutons que la démission de M. DALIMIER n'a produit aucun mouvement dans les sphères politiques.



M. DESPREZ-POTIE, Député du Nord qui a été élu secrétaire de la Chambre.

députés qui conversent avec une certaine passion. Ils sont bientôt 400 à leurs bancs respectifs. Les six plus jeunes députés remplissent les fonctions de secrétaires.

Le président d'âge ouvre la séance à 18 h. 40 et aussitôt il prononce d'une voix fort intelligible le discours d'usage.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

STAVISKY EST MORT, HIER MATIN SANS AVOIR PU ÊTRE INTERROGÉ

Un mandat d'amener a été lancé contre M. Hayotte, directeur de l'« Empire » et associé de l'escroc

Comme il fallait s'y attendre, Stavisky est mort, hier matin, à 3 h. 15 exactement. Vers 1 heure du matin, l'opération du trépan ayant été pratiquée avec succès par le docteur Praliet, Stavisky a été ramené dans sa chambre. A ce moment, la respiration et le pouls étaient satisfaisants et les docteurs Praliet et Agnel, qui veillaient au chevet du moribond, ont constaté, vers 1 h. 45, que l'hémorragie était terminée. Ils se sont rendus dans une pharmacie pour y acheter des ampoules de sérum.

Grâce à ces soins, un léger mieux s'est produit dans l'état de Stavisky, mais il a été de courte durée. La respiration a diminué insensiblement et, à 3 h. 15, après quelques spasmes, Stavisky a rendu le dernier soupir sans avoir pu parler.

Voix et Lucette Alberas, après avoir subi un interrogatoire pendant la nuit, ont été remis en liberté surveillée et sont descendus dans un hôtel de la ville.

Pendant toute la nuit, Chamonix a été assez animée. De nombreuses personnes se rendant à l'hôpital pour avoir des nouvelles de Stavisky, un service

de direction au procureur général à Chambéry et au parquet de Bayonne, ils n'ont pu procéder de suite à leurs investigations.

Dans l'attente des résultats de cette perquisition qui permettrait, dit-on, de faire des constatations intéressantes, le docteur Briffaz a été mandaté téléphoniquement pour procéder à l'autopsie de Stavisky. Quant à Voix et à Lucette Alberas, laissés, comme il a été dit, en liberté provisoire, ils se sont présentés à nouveau à la gendarmerie, où ils devaient subir un nouvel interrogatoire.

L'arrivée de M^{me} Stavisky à Chamonix

À 11 h. 07, est arrivée, à Chamonix, accompagnée d'un inspecteur de police, Mme Stavisky. Un discret service d'ordre avait été organisé à la gare par le commandant de gendarmerie Bailey. Mme Stavisky, emmitouflée dans un manteau de fourrure, s'est rendue directement à l'hôpital, en automobile.



EN HAUT: STAVISKY tel qu'il fut trouvé par les policiers après sa tentative de suicide.

EN BAS: Le transport du corps. (Photos transmises par Bellino.)

d'ordre a été organisé pour maintenir les curieux.

Stavisky a laissé un testament

Dans la matinée, on a appris que les enquêteurs avaient découvert dans une armoire, sur les indications de Voix, une enveloppe blanche, de format commercial, portant cette mention: «A remettre à ma femme bien-aimée». Cette enveloppe contient, a affirmé Voix, le testament de Stavisky.

Toujours d'après Voix, l'escroc y déclarait qu'il avait décidé de se donner la mort. L'enveloppe va être mise sous scellés et sera envoyée au juge d'instruction de Bayonne.

Une perquisition à la maison du drame

À 9 heures, on avait annoncé qu'il se serait procédé à une perquisition au «Vieux Logis». Les magistrats, toujours accompagnés des policiers, ne sont arrivés devant la villa gardée par deux gardes, qu'à 10 heures, mais, se trou-

Pendant tout le trajet de Paris à Chamonix, elle n'avait cessé de donner libre cours à sa douleur. A son arrivée à Chamonix, on lui a appris avec ménagement la mort de son mari.

Mise en présence de celui-ci, elle s'est effondrée en larmes au pied du lit.

De nouveaux témoins entendus à Paris

L'activité de ces jours derniers ne s'est pas ralentie à la sûreté générale. A partir de 9 heures, mardi matin, plusieurs témoins, ex-collaborateurs de Stavisky, ont été entendus. L'un d'eux, M. Fournier, qui aurait négocié des faux bons du Crédit municipal de Bayonne, a fait une longue déposition, au cours de laquelle des faits nouveaux ont été établis sur les agissements de Stavisky.

À 10 heures, le commissaire Barthelet, accompagné de deux inspecteurs, s'est rendu au parquet, où M. Demay, juge d'instruction, l'a mis au courant des opérations de la journée.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES GAGNANTS DE LA 4^{me} TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE

Le lot de CINQ MILLIONS est gagné par le numéro: **76.523 de la série L**

Les lots de UN MILLION sont gagnés par les numéros suivants:

09.414 de la S ^e Y	50.186 de la S ^e X	86.711 de la S ^e H
86.550 de la S ^e T	77.120 de la S ^e X	95.218 de la S ^e J
56.848 de la S ^e J	93.034 de la S ^e T	55.924 de la S ^e V
93.656 de la S ^e N	71.674 de la S ^e N	25.772 de la S ^e U
52.037 de la S ^e G	06.713 de la S ^e A	16.082 de la S ^e T

DANS TOUTES LES SÉRIES

les numéros finissant par les chiffres ci-dessous:

8	200 fr.
955	10.000 fr.
6.291	50.000 fr.
5.304	100.000 fr.
47.276	500.000 fr.

NOTRE GRAND CONCOURS DE LA LOTERIE NATIONALE LE CLASSEMENT COMMENCE!

Les opérations de timbrage et de vérification des enveloppes portant les réponses des concurrents de notre grand concours de la Loterie Nationale sont terminées.

Ce ne fut pas une mince besogne que de vérifier chaque enveloppe, pour s'assurer de sa régularité, et ensuite la timbrer de nos cachets spéciaux.

Hier mardi, à 18 h. 30, M^{me} FANYAU, huissier à Lille, est venu plomber les nombreux sacs qui contiennent les réponses; ces sacs ne seront plus ouverts qu'en présence du jury. Les cachets ayant servi à timbrer les enveloppes ont également été placés sous scellés.

DES AUJOURD'HUI MERCREDI, commence le CLASSEMENT PROPREMENT DIT, travail qui ne durera que peu de temps, grâce à notre organisation hors de pair.

Combien de concurrents vont être remplis d'espoir! LA QUESTION SUBSIDIAIRE les départagera.

Un peu de patience et nous publierons les noms des heureux concurrents que le sort aura favorisés.